

Séjours MAISONS FAMILIALES

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES / ACCÈS LIBRE

Le Fonds des Œuvres Sociales et Culturelles des Travailleurs des Industries Électriques et Gazières a le plaisir de rappeler à l'ensemble du collectif actif et retraité des filiales et unités du Groupe Sonelgaz, qui lui sont rattachées, qu'ils peuvent **bénéficier d'un séjour ou d'un week-end en famille en dehors de la procédure habituelle de sélection** au niveau des Maisons Familiales et cela pendant le déroulement des sessions, **sous réserve de la disponibilité de places.**

Il suffit de prendre contact directement avec les responsables des Maisons Familiales sur les numéros suivants :

Les Petits Perdreaux

TEL : 043 40 10 28
FAX : 043 40 10 29
MOB : 0670 01 47 85

Zelfana

TEL : 029 26 40 73
FAX : 029 26 40 73
MOB : 0661 33 11 83

Larbaâ Nath Irathen

TEL : 026 49 61 12
FAX : 026 49 61 10
MOB : 0661 59 02 56

Seraidi

TEL : 038 47 35 37
FAX : 038 47 35 37

Le bénéficiaire doit se présenter muni de sa carte d'identité, livret de famille et badge professionnel ou fiche de paie, ou alors son attestation de retraite. Le paiement se fera sur le compte bancaire relatif à la région FOSC d'appartenance du bénéficiaire et cela au plus tard le 2ème jour du séjour. Le reçu de versement doit être remis au responsable de la Maison Familiale le même jour.

Toute réclamation doit être adressée instantanément à la Direction Générale/Service Activités Centralisées et Institutions ou via la messagerie Tensik sur : communication.fosc@fosc.dz.